



## **L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

Créée à Luxembourg en mai 1967, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - appelée auparavant « Assemblée internationale des parlementaires de langue française » - réunit des parlementaires de quatre-vingt-sept sections issues de Parlements d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

Lien démocratique entre les institutions et les peuples de la Francophonie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est un lieu de débats, de propositions et d'échanges d'information sur tous les sujets d'intérêt commun à ses membres. Elle s'engage et met en oeuvre des actions dans les domaines de la coopération interparlementaire et du développement de la démocratie.

En plus de contribuer au rayonnement de la langue française ainsi qu'au développement et à la connaissance réciproque des cultures et des civilisations qui en font un usage habituel, les actions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie visent à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité dans le respect du droit au développement. Elle cherche également à promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne, plus particulièrement au sein de la communauté francophone.

Lors du Sommet de Maurice en 1993, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé la place éminente de l'institution parlementaire au coeur de la démocratie représentative et de l'État de droit, et ont convenu que notre Assemblée, seule organisation interparlementaire de la Francophonie, constituait le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie. Par conséquent, ils ont accepté de nous reconnaître comme l'assemblée consultative de la Francophonie. La Charte de la Francophonie, adoptée à Hanoi en 1997, a confirmé ce rôle. Voilà pourquoi, en juillet 1998, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française a changé son nom pour celui d'Assemblée parlementaire de la Francophonie, afin que son appellation reflète bien son rôle d'assemblée consultative de la Francophonie.

L'Assemblée législative de l'Ontario est membre de l'APF depuis 1981. La Section a été officiellement installée en septembre 1986 lors d'une cérémonie à Toronto, à laquelle ont assisté des membres de plus de vingt pays.



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ORDRE DE LA PLÉIADE

- La Pléiade, ordre de la Francophonie créé en 1976, est destinée à reconnaître le mérite des personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. À ce jour, plus de 100 personnalités ontariennes ont été décorées de l'Ordre de la Pléiade.
- L'**Ordre de la Pléiade** comporte cinq niveaux, soit, par ordre d'importance les grades de: *Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier, Chevalier*.
- L'insigne de la Pléiade est une étoile à sept branches émaillées de bleu et à double face présentant à l'avant un médaillon avec une rose des vents soulignée par l'exergue « la Pléiade, Ordre de la Francophonie » entouré de sept petites étoiles, rappelant la Pléiade, placées dans les sept branches de l'insigne; au revers, le pont du Luxembourg, ville État où a été créée l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
- L'APF, créée à Luxembourg en 1967, regroupe des parlementaires de quatre-vingt-trois législatures ou organisations interparlementaires réparties sur les cinq continents.
- L'APF est reconnue comme l'Assemblée consultative de la Francophonie par le sommet des chefs d'État et de gouvernements des pays ayant le français en partage.
- Son Statut de «Parlement de la Francophonie» a été confirmé par la Charte de la Francophonie adoptée à Hanoï en novembre 1997.
- L'Assemblée législative de l'Ontario est membre de l'APF depuis 1981. La Section a été officiellement installée en septembre 1986 lors d'une cérémonie à Toronto, à laquelle ont assisté des membres de plus de vingt pays.
- Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web l'APF :  
<http://apf.francophonie.org/>



## ***ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE***

Established in Luxembourg in May 1967, the *Assemblée parlementaire de la Francophonie* (APF), formerly known as the *Assemblée internationale des parlementaires de langue française*, is an association of francophone parliaments which brings together legislators from 83 countries, states or provinces around the world.

The APF creates a democratic link between the institutions and people of La Francophonie. It is a forum for debate, proposals, and information sharing on all matters of common interest to its members. In addition to promoting the use of the French language and the culture of Francophone countries, the APF also initiates and implements action in the areas of interparliamentary cooperation and democratic development.

The APF's status as "Parliament of the Francophonie" was confirmed by the *Charte de la Francophonie* adopted in Hanoi in November of 1997.

The Legislative Assembly of Ontario has been a member of the APF since 1981. The section was formally inaugurated in September 1986, during a ceremony attended by members from over 20 countries.

### **KEY FACTS – ORDRE DE LA PLÉIADE**

- The *Ordre de la Pléiade* was created in 1976. It recognizes people who particularly distinguished themselves in promoting the French language and in service of the APF's ideals of cooperation and friendship.
- There are five levels of awards in the *Ordre de la Pléiade*. By order of importance they are: *Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier, Chevalier*.

- The insignia of the *Ordre de la Pléiade* is a seven-pointed star, blue enameled on both sides. The obverse silver central disc features a silver-colored compass rose, surrounded by a blue enamel and silver edged ring with the text "la Pléiade, Ordre de la Francophonie", itself surrounded by seven small silver stars. The reverse silver central disc features the Adolphe Bridge in Luxembourg, where the APF was founded.